



## Chômage en Bourgogne-Franche-Comté : Nette amélioration au 4<sup>e</sup> trimestre 2018

Au quatrième trimestre 2018, le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté s'établit à 7,5 %, en baisse de 0,3 point ce trimestre. Il s'améliore dans tous les départements, le plus nettement en Côte-d'Or, dans l'Yonne et le Territoire de Belfort.

Bénédicte Piffaut, Insee

### Un taux de chômage en dessous du niveau national

Au quatrième trimestre 2018, 7,5 % de la population active est au chômage en Bourgogne-Franche-Comté, un taux inférieur de 1,3 point au niveau national (figure 1). La Bourgogne-Franche-Comté se situe au troisième rang des régions les moins touchées, à égalité avec Auvergne-Rhône-Alpes et derrière les Pays de la Loire et la Bretagne. La région est nettement devant les Hauts-de-France, région où le taux de chômage est le plus élevé (11 %).

Le Territoire de Belfort est le seul département de la région où le taux de chômage est plus élevé qu'au niveau national : 9,1 %. La zone d'emploi de Belfort-Montbéliard-Héricourt est également la plus touchée de la région, 9,6 % (figure 2). Le taux de chômage est à l'inverse particulièrement bas dans le Jura et en Côte-d'Or, 6,3 % et 7 %. Les zones d'emploi proches de la Suisse sont les moins touchées de la région, 5,7 % pour celle de Morteau par exemple. La zone de Beaune est elle aussi davantage épargnée, 5,2 %. Le chômage avoisine la moyenne régionale dans les autres départements, allant de 7,4 % dans la Nièvre à 7,9 % en Haute-Saône et dans l'Yonne.

### Le chômage baisse dans tous les départements

En Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage décroît de 0,3 point entre le troisième et le quatrième trimestre 2018, au même rythme qu'au niveau national. Ce repli du chômage est net dans tous les départements de la région. Les évolutions les plus favorables ce trimestre concernent la Côte-d'Or, l'Yonne et le Territoire de Belfort, avec un taux de chômage qui recule de 0,4 point. Dans le Jura, le Doubs et en Saône-et-Loire, la baisse se limite à 0,2 point. La Nièvre et la Haute-Saône suivent le rythme régional.

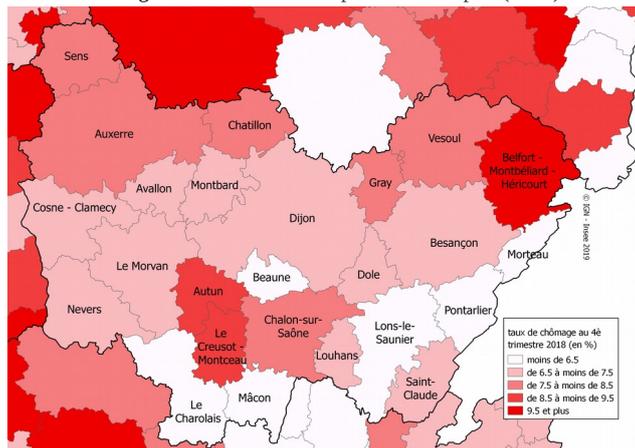
### 1 Un taux de chômage plus contenu dans la région

	Taux de chômage (en %)			Variation (en point de %)	
	4 <sup>e</sup> trimestre 2017	3 <sup>e</sup> trimestre 2018	4 <sup>e</sup> trimestre 2018	trimestrielle	annuelle
Jura	6,4	6,5	6,3	-0,2	-0,1
Côte-d'Or	7,2	7,4	7,0	-0,4	-0,2
Nièvre	7,8	7,7	7,4	-0,3	-0,4
Doubs	7,7	7,9	7,7	-0,2	0,0
Saône-et-Loire	7,9	7,9	7,7	-0,2	-0,2
Haute-Saône	8,0	8,2	7,9	-0,3	-0,1
Yonne	8,3	8,3	7,9	-0,4	-0,4
Territoire de Belfort	8,6	9,5	9,1	-0,4	0,5
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>7,7</b>	<b>7,8</b>	<b>7,5</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>
France hors Mayotte	9,0	9,1	8,8	-0,3	-0,2

Note : données corrigées des variations saisonnières  
Source : Insee, Taux de chômage localisés

### 2 Des zones d'emploi moins touchées par le chômage : Beaune, Morteau, Pontarlier et Lons-le-Saunier

Taux de chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 par zone d'emploi (en %)



Note : données corrigées des variations saisonnières  
Source : Insee, Taux de chômage localisés

De même, au niveau des zones d'emploi, l'évolution est globalement favorable. Si le taux de chômage reste stable dans la zone du Morvan, il baisse dans toutes les autres et notamment dans celle de Gray de 0,6 %.

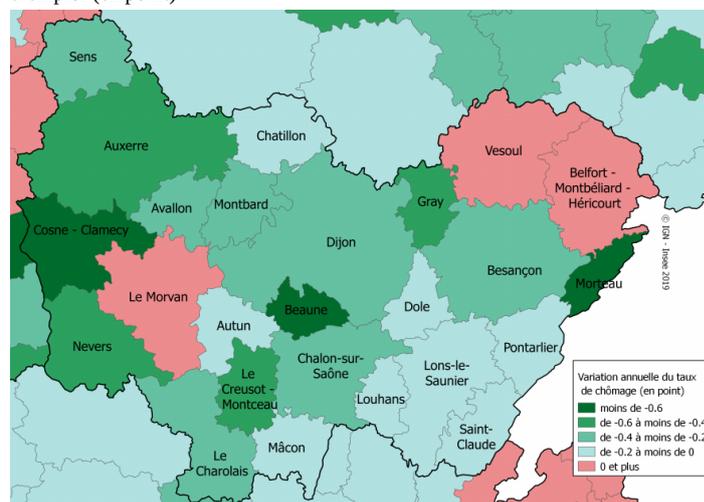
## Le taux de chômage diminue sur un an

Sur une année, le chômage baisse de 0,2 point dans la région tout comme au niveau national. Sur l'ensemble de l'année 2018, le chômage baisse dans six départements, en particulier dans la Nièvre et dans l'Yonne. Il est stable dans le Doubs et augmente de 0,5 point dans le Territoire de Belfort.

Sur une année toujours, le chômage diminue dans une très grande majorité des zones d'emploi (figure 3). L'amélioration est particulièrement nette dans celles de Beaune, Morteau et Cosne-Clamecy, - 0,6 point. Le taux de chômage reste toutefois stable dans les zones de Louhans, Mâcon et Châtillon, et augmente de 0,1 point dans celles du Morvan et de Vesoul. Seule la zone de Belfort-Montbéliard-Héricourt enregistre une nette dégradation, + 0,6 point.

### 3 En un an, le chômage recule quasiment partout

Évolution du taux de chômage entre les 4<sup>e</sup> trimestres 2017 et 2018 par zone d'emploi (en point)



Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, Taux de chômage localisés

## Davantage de zones d'emploi à faible taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des zones d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté et de France métropolitaine selon le taux de chômage (en %)

Taux de chômage	Zones d'emploi en France métropolitaine		Zones d'emploi en Bourgogne-Franche-Comté	
	Nombre	%	Nombre	%
De 4,4 à 7 %	75	25	8	32
De 7,1 à 8,1 %	75	25	12	48
De 8,2 à 9,6 %	77	25	5	20
De 9,7 à 16,2 %	77	25	0	0
Ensemble	304	100	25	100

Source : Insee, Taux de chômage localisés

Les disparités territoriales de taux de chômage sont plus modérées en Bourgogne-Franche-Comté qu'en France métropolitaine.

En effet, alors qu'un quart des zones d'emploi de France métropolitaine ont un taux de chômage inférieur ou égal à 7 %, cette part est d'un tiers dans la région. De même, la moitié des zones d'emploi de métropole ont un taux de chômage inférieur à 8,1 % ; dans la région, quatre zones sur cinq sont en-dessous de ce niveau. Enfin, un quart des zones d'emploi de métropole ont un taux de chômage supérieur ou égal à 9,7 % : en Bourgogne-Franche-Comté, aucune n'atteint ce seuil.

Le taux de chômage le plus faible de l'Hexagone est atteint dans la zone d'emploi des Herbiers située dans les Pays de la Loire, 4,4 %. Le plus élevé l'est dans celle d'Agde-Pézenas en Occitanie, 16,2 %.

## Définitions

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Cette dernière est composée des actifs occupés et des chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage en zones d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur le marché du travail.

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui :

- est sans emploi (qui n'a pas travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence);
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours;
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

## Sources

Les données sont issues du dispositif des estimations d'emploi localisées (Estel) et des taux de chômeurs localisés. Ces derniers sont calés sur le nombre de chômeurs issu de l'enquête Emploi, pour l'échelon national, et s'appuient sur la structure des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, pour la ventilation géographique. L'emploi est quant à lui mesuré en fin d'année et, plus précisément, la dernière semaine de décembre.

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :  
Pablo Debray

ISSN : 2497-451X  
© Insee 2019

## Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sur la conjoncture en Bourgogne-Franche-Comté figurent sous : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&collection=38>
- « Stabilisation de l'emploi et baisse du chômage au 4<sup>e</sup> trimestre 2018 en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 17, avril 2019.
- « Au 4<sup>e</sup> trimestre 2018, stabilité de l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté » *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 80, janvier 2019.

